

TOUTES PÉRIODES

Chastre/Saint-Géry : évaluation à l'emplacement supposé du cimetière mérovingien, rue du Try Marsin

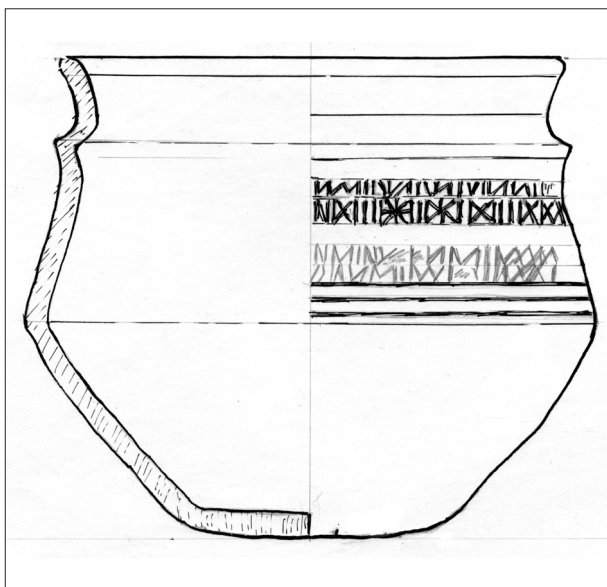
Dominique BOSQUET et Julie TIMMERMANS

Le projet de construction d'un petit lotissement de quatre habitations par Monsieur Samuel Buxant et Madame Vanessa Simon, dans l'emprise supposée du cimetière mérovingien de Saint-Géry, a nécessité une opération préventive, menée en novembre 2011 par le service de l'Archéologie (direction extérieure du Brabant wallon) à la rue du Try Marsin (coord. Lambert 72 : 167031,8 nord/141767,5 est).

La parcelle présente une pente de 5 à 7 % et est occupée par une pâture. La carte pédologique indique un sol sablo-limoneux à drainage naturel favorable, ainsi qu'une petite zone tourbeuse en bas de pente, le long de la rue Try Marsin. La carte de l'érosion signale un taux élevé, cohérent avec la classe de pente et confirmé par l'état de conservation des quelques faits découverts, pourtant d'époque moderne pour la plupart.

Historique des recherches

Mis au jour fortuitement en 1938 dans la carrière de sable alors exploitée par Monsieur E. Draye, le cimetière mérovingien de Saint-Géry est signalé en 1939 à Monsieur J. Breuer, conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. Quelques notes et courriers



Dessin d'urne mérovingienne transmis au Service national des Fouilles par le docteur Degrez de Gentinnes, en juillet 1939.

inédits sont conservés dans les archives de la direction de l'Archéologie, qui relatent cette découverte et les circonstances, et indiquent la localisation du site. Les interventions qui sont menées livrent du matériel alors dispersé. Plusieurs pièces (urnes, épées, plaques-boucles, bague...) sont toutefois signalées dans un petit rapport de 1959 rédigé par C. Léva et des dessins d'urnes indiquent des décors à la molette caractéristiques, typiquement mérovingiens (Bosquet, 2011). Le site est aussi brièvement mentionné par Desittere (1963, p. 126), Roosens (1949, p. 54) et Breuer (1939).

L'intervention de 2011

Après implantation au GPS de trois points topographiques de référence, sept tranchées ont été ouvertes, orientées nord-ouest/sud-est, soit parallèlement aux longs côtés de la parcelle, à l'aide d'une pelle rétro de 20 tonnes à chenilles et godet lisse. Les sondages ont couvert 25 % de la superficie totale du terrain à bâtir.

Le sol en place a été atteint entre 30 cm et 50 cm de profondeur. Sur le bord de plateau et sur le versant, le substrat est sablo-limoneux à sableux et d'aspect très hétérogène en raison d'un cailloutis gréseux présent surtout sur la partie supérieure du versant. Le tiers inférieur de la pente est occupé par un limon sableux dans lequel un sol de type B_s s'est développé. C'est sur cette partie de la parcelle que quelques faits ont été mis au jour, répartis dans les tranchées B à G, la tranchée A étant vierge de toute trace anthropique. Les faits ont été relevés en plan à la station totale et les plus significatifs d'entre eux, photographiés. Certains ont été recoupés à la main, d'autres à la machine ; les coupes ont été photographiées.

Le fait F 1 occupe l'extrémité sud-est des tranchées B, C, D et E, soit le bas du versant. Il est constitué de plusieurs traces majoritairement longilignes, orientées nord-ouest/sud-est, dont les contours sont tantôt nets, tantôt diffus ou ont parfois disparu. L'ensemble donne un plan fragmentaire qu'il est difficile d'interpréter. Le remplissage, homogène et légèrement moins compact que le sol en place, est constitué d'un limon gris foncé constellé de petits fragments de houille, de briques et/ou de tuiles et comportant quelques rares fragments de grès céramique et de verre, le tout d'aspect résolument moderne. Le plan tel qu'il apparaît dans les tranchées